



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

 DEPARTEMENT DU NORD

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation :
04 avril 2023

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V.– NIEUWJAER M. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. – M^{me} FROMONT V. – M^{me} BRENDLER L. – M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R. – M^{me} BONNET M.

Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} SOURDEAU A.– M. DUQUESNOY A.

Procurations : M^{me} SOURDEAU A. pour M. DECEUNINCK R.

Secrétaire de séance : M^{me} RUELLE N.

OBJET : Service des eaux et de l'assainissement – Affectation des résultats

Suite à l'adoption du compte administratif 2022, il est proposé aux élus d'affecter la somme de 63 194,44 € à l'article 002 de la section de fonctionnement (excédent de fonctionnement reporté) et la somme de 0,00 € à l'article 1068 de la section d'investissement (recette d'investissement). Le Conseil Municipal est invité à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats tels que présentés.

POUR : 14 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
VILLERS-EN-CAUCHIES, le 13 avril 2023.

Le Maire,
Pascal DUEZ

La Secrétaire de séance,
Nathalie RUELLE



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le **20 AVR. 2023**
Et de la publication le **20 AVR. 2023**

